|  |
| --- |
| **XXXX** *[n° de projet à 4 chiffres : à indiquer uniquement si un croquis a été déposé ou en cas de nouvelle validation[[1]](#footnote-1)]* **Titre** *[nom du projet]* |

Projet/Programme *[effacer ce qui ne convient pas]* de réduction des émissions en Suisse

|  |  |
| --- | --- |
| Version du document : | *remplir* |
| Date : | *remplir* |

*[Tout à la fin : mettre à jour le champ « Sommaire »]*

**Page de couverture**

|  |  |
| --- | --- |
| Version du document  | *remplir* |
| Date  | *remplir* |
| Requérant (entreprise) | *nom de l’entreprise (si applicable, conformément au registre du commerce)*  |
| Nom, prénom | *Personne de contact a sein de l’entreprise* |
| Rue, no | *remplir* |
| NPA, lieu | *remplir* |
| Tél. | *remplir* |
| Adresse e-mail | *remplir* |
| Concepteur du projet (entreprise) | *ne remplir que si applicable**nom de l’entreprise (conformément au registre du commerce)* |
| Nom, prénom | *ne remplir que si applicable* |
| Personne de contact en cas de questions (à la place du requérant)? | [ ]  oui[ ]  non |
| Tél. | *ne remplir que si applicable* |
| Adresse e-mail | *ne remplir que si applicable* |

[ ]  Premier dépôt (art. 7 de l’ordonnance sur le CO2)

[ ]  Nouvelle validation en vue d’une prolongation de la période de crédit (art. 8*a* de l’ordonnance sur le CO2)

[ ]  Nouvelle validation en raison d’une modification importante (art. 11, al. 3, de l’ordonnance sur le CO2)

***Procédure de dépôt de la demande***

*Pour déposer correctement votre demande, il convient de procéder comme suit.*

1. *Mettre à jour le sommaire du document et contrôler tous les renvois.*
2. *Signer le document dûment complété et l’envoyer par* ***Poste****, sans les annexes, à l’Office fédéral de l’environnement OFEV, secrétariat Compensation, division Climat, 3003 Berne (le cachet de la poste étant considéré comme la date de dépôt de la demande.*
3. *Envoyer les documents suivants par* ***e-mail*** *à kop-ch@bafu.admin.ch :*
	1. *ce document (si scanné, si possible électroniquement interrogeable) ;*
	2. *rapport de vérification de l’organisme de vérification (si possible électroniquement interrogeable) ;*
	3. *annexes comme fichiers séparés (si applicable, voir annexe de ce document).*

***Remarques relatives à l’utilisation de ce modèle***

*Termes utilisés
(voir* [*https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/publications-etudes/publications/projets-programmes-reduction-emissions-realises.html*](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/publications-etudes/publications/projets-programmes-reduction-emissions-realises.html)*) :*

* + *communication = « Projets et programmes de réduction des émissions réalisés en Suisse », un module de la Communication de l’OFEV en sa qualité d’autorité d’exécution de l’ordonnance sur le CO2 ;*
	+ *annexe J = Manuel à l’intention des organismes de validation et de vérification*
* *Les différentes sections de ce modèle comportent des informations précises provenant des chapitres correspondants de la communication et de l’annexe J.*
* *Les passages gris en italique doivent être remplacés par les données appropriées en noir et non italique.*
* *Pour remplir les cases à cocher : clic droit de la souris (→ Propriétés), cocher « Case activée » au lieu de « Case désactivée » sous « Valeur par défaut », puis cliquer sur OK.*
* *Au besoin, rajouter des lignes dans les tableaux au moyen d’un clic droit de la souris ( → Insérer).*
* *Juste avant d’envoyer le document, effacer cette page et mettre à jour le sommaire.*

Sommaire

[1 Données relatives au projet/programme 5](#_Toc527645258)

[1.1 Résumé du projet/programme 5](#_Toc527645259)

[1.2 Type et forme de mise en œuvre 5](#_Toc527645260)

[1.3 Emplacement du projet 6](#_Toc527645261)

[1.4 Description du projet/programme 7](#_Toc527645262)

[1.4.1 Situation initiale 7](#_Toc527645263)

[1.4.2 Objectif du projet/programme 7](#_Toc527645264)

[2.4.3 Technologie 7](#_Toc527645265)

[2.4.4 Aspects spécifiques aux programmes 7](#_Toc527645266)

[1.5 Scénario de référence 8](#_Toc527645267)

[1.6 Calendrier 8](#_Toc527645268)

[2 Délimitation par rapport à d’autres instruments de politique climatique ou énergétique 10](#_Toc527645269)

[2.1 Aides financières 10](#_Toc527645270)

[2.2 Double comptage 10](#_Toc527645271)

[2.3 Interfaces avec des entreprises exemptées de la taxe sur le CO2 11](#_Toc527645272)

[3 Calcul ex-ante des réductions d’émissions attendues 12](#_Toc527645273)

[3.1 Marges de fonctionnement du système et sources d’émission 12](#_Toc527645274)

[3.2 Facteurs d’influence 12](#_Toc527645275)

[3.3 Fuites 13](#_Toc527645276)

[3.4 Émissions du projet/des projets inclus dans le programme 13](#_Toc527645277)

[3.5 Évolution de référence 13](#_Toc527645278)

[3.6 Réductions d’émissions attendues (ex-ante) 13](#_Toc527645279)

[4 Preuve de l’additionnalité 15](#_Toc527645280)

[5 Structure et mise en œuvre du suivi 16](#_Toc527645281)

[5.1 Description de la méthode de preuve choisie 16](#_Toc527645282)

[5.2 Calcul ex-post des réductions d’émissions imputables 16](#_Toc527645283)

[5.2.1 Formules de calcul ex-post des réductions d’émissions obtenues 16](#_Toc527645284)

[5.2.2 Vérification de l’évolution de référence définie ex-ante 16](#_Toc527645285)

[5.2.3 Répartition de l’effet 17](#_Toc527645286)

[5.3 Collecte des données et paramètres 17](#_Toc527645287)

[5.3.1 Paramètres fixes 17](#_Toc527645288)

[5.3.2 Paramètres dynamiques et valeurs mesurées 17](#_Toc527645289)

[5.3.3 Facteurs d’influence 18](#_Toc527645290)

[5.4 Plausibilisation des données et calculs 18](#_Toc527645291)

[5.5 Structure des processus et structures de gestion 18](#_Toc527645292)

[6 Divers 19](#_Toc527645293)

[7 Communication relative à la demande et signature 19](#_Toc527645294)

[7.1 Consentement 20](#_Toc527645295)

[7.2 Signature 20](#_Toc527645296)

[Par sa signature, le requérant s’engage à fournir des informations exactes. Toute déclaration volontairement erronée relative aux aides financières est passible de poursuites. 20](#_Toc527645297)

[Annexe 22](#_Toc527645299)

# Données relatives au projet/programme

## Résumé du projet/programme

*Veuillez fournir ci-dessous un bref résumé du projet/programme et des projets inclus dans ce dernier (max. une phrase pour chacun des points suivants) :*

* *type, forme de mise en œuvre et technologie utilisée (1.2 et 1.4.3)*
* *situation initiale (1.4.1)*
* *objectif du projet/programme (1.4.2)*
* *scénario de référence (1.5)*
* *description de la preuve de l’additionnalité (4)*
* *description du suivi (5)*

## Type et forme de mise en œuvre

*Cf. communication, 2.4*

|  |  |
| --- | --- |
| **Type** | [ ]  1.1 Utilisation et évitement des rejets de chaleur [ ]  2.1 Utilisation plus efficace de la chaleur industrielle par l’utilisation final ou optimisation des installations[ ]  2.2 Augmentation de l’efficacité énergétique dans les bâtiments[ ]  3.1 Utilisation de biogaz[[2]](#footnote-2)[ ]  3.2 Production de chaleur par combustion de biomasse avec ou sans chaleurs à distance[ ]  3.3 Utilisation de la chaleur de l’environnement[ ]  3.4 Utilisation de l’énergie solaire [ ]  4.1 Changement de combustible dans des installations de production de chaleur industrielle[ ]  5.1 Amélioration de l’efficacité du transport de voyageurs et de marchandises [ ]  5.2 Utilisation de biocarburants liquide[ ]  5.2 Utilisation de biocarburants gazeux[ ]  6.1 Évitement des émissions de méthane : Brûlage à la torche ou utilisation énergétique du méthane [[3]](#footnote-3) [ ]  6.2 Évitement du méthane généré par des biodéchets[[4]](#footnote-4)[ ]  6.3 Évitement du méthane en utilisant des additifs destinés à l’alimentation animale dans l’agriculture[ ]  7.1 Évitement et substitution de gaz synthétiques (HFC, NF3, PFC ou SF6)[ ]  8.1 Évitement et substitution du protoxyde d’azote (N2O), principalement dans l’agriculture[ ]  9.1 Séquestration biologique du CO2 dans les produits en bois[ ]  Autre : *veuillez spécifier* |

*Ne cocher qu’un seul type de projet. En cas d’ambiguïtés, se référer à la communication. Le secrétariat peut également vous renseigner en cas de doute.*

**Forme de mise en œuvre**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| [ ]  Projet individuel | [ ]  Regroupement de projets | [ ]  Programme |

## Emplacement du projet

*Données sur l’emplacement du projet et brève description de la situation (si cela est pertinent, veuillez insérer une carte ou un plan du périmètre). Dans le cas de regroupements de projets, veuillez indiquer l’emplacement des différents projets. L’emplacement des projets est traité sous la forme d’un critère d’inclusion sous 1.4.4.*

*Description du périmètre des effets/des marges de fonctionnement du système des projets ou des projets inclus dans des programmes. Elle indique principalement les endroits où la réduction d’émission peut être quantifiée. Si cela est pertinent, veuillez insérer un schéma.*

## Description du projet/programme

### Situation initiale

*Description de la situation actuelle*

### Objectif du projet/programme

*Description du projet/du programme, ainsi que des projets inclus dans ce dernier, et de la façon dont le projet ou les projets inclus dans le programme visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.*

### 2.4.3 Technologie

*Veuillez décrire brièvement la technologie utilisée et expliquer dans quelle mesure elle correspond à l’état actuel de la technique.*

*Si cela est pertinent, veuillez insérer un schéma.*

*S’il existe des fiches de produit ou des feuilles de données techniques, veuillez les fournir à l’annexe A5.*

### 2.4.4 Aspects spécifiques aux programmes

*Pour les programmes, veuillez ajouter au moins les éléments suivants en plus des informations fournies sous 1.4.3*:

* *description de la mesure dans laquelle les projets poursuivent un objectif commun alors même qu’ils ne font pas tous appel à la même technologie (si applicable)*
* *description des acteurs impliqués*
* *informations sur la structure du programme (rôles, coordination de la mise en œuvre)*
* *description du processus d’inscription et d’inclusion de projets dans le programme (fournir le formulaire d’inscription à l’annexe A5 et décrire le processus d’inscription)*
* *description d’un projet représentatif par technologie. S’il n’existe pas encore de projet, un exemple de projet doit être décrit.*
* *dans le cas de programmes dont le modèle d’impact repose sur des études, il y a lieu de démontrer que le programme a été conçu de manière à ce que les conditions soient conformes à celles s’appliquant pendant l’étude.*

*Insérer en outre une liste des critères d’inclusion des projets avec une description détaillée de la façon dont ces critères sont appliqués (vérification et garantie de leur respect) dans le tableau ci-dessous. Les critères figurant déjà dans le tableau correspondent aux critères minimaux devant être développés ; ils devront, s’il y a lieu, être modifiés et complétés en fonction des spécificités du programme concerné.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critère d’inclusion** | **Application** | **Preuve** |
| Le projet est réalisé en Suisse | *Vérification de l’emplacement des différents projets* | *Adresse, cartes* |
| Le projet n’est pas réalisé pas dans une entreprise exemptée de la taxe sur le CO2 | *Définir comme condition de participation* | *Formulaire, contrat lors de l’inscription* |
| Les réductions d’émissions obtenues ne sont pas valorisées autrement | *Définir comme condition de participation* | *Formulaire, contrat lors de l’inscription* |
| Les réductions d’émissions obtenues dans le cadre de projets inclus dans des programmes sont transférées à l’organisme responsable du programme | *Définir comme condition de participation* | *Formulaire, contrat lors de l’inscription* |
| Le projet peut être classifié comme relevant d’un des types de projets inclus dans le programme (si applicable) | *L’organisme responsable du programme vérifie la technologie utilisée.* | *La vérification faite par l’organisme responsable du programme a été documentée* |
| Les paramètres nécessaires au calcul des réductions d’émissions obtenues dans le cadre d’un projet inclus dans un programme peuvent être mesurés ou plausibilisés par des mesures (dans le cas de modèles d’impact) | *Comparaison des caractéristiques du projet avec la méthode de calcul et définition des exigences requises* | *Formulaire, contrat lors de l’inscription, les justificatifs relatifs aux données mesurées (ou à la plausibilisation) peuvent être présentés dans le cadre du suivi* |
| *Autres* |  |  |

## Scénario de référence

*Comment évolueraient hypothétiquement les émissions sans la réalisation du projet/programme ? L’objectif du projet/programme peut-il être atteint par d’autres biais ? Si oui, comment ? Description d’au moins deux évolutions alternatives. Un scénario au moins doit présenter un bilan de CO2 moins favorable que celui visé par l’objectif du projet/programme.*

## Calendrier

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Jalons | Date | Remarques spécifiques |
| Début de la mise en œuvre*Cf. communication, 2.7 et 8.2.3, ainsi que l’annexe J, tableau 3 (ID 2.4)* |  | *S’il s’agit d’un regroupement de projets : données sur le début de la mise en œuvre des différents projets.* *Dans le cas de programmes, il faut faire une distinction entre le début de la mise en œuvre du programme et celui des différents projets.*  |
| Début de l’effet*Cf. communication, 2.8 et 8.2.4* |  | *Pour les programmes, veuillez indiquer le début de l’effet du premier projet.* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nombre d’années  | Remarques spécifiques |
| Durée du projet/programme *(en années)**Cf. communication, 2.9, ainsi que l’annexe A2 et l’annexe J, tableau 3 (ID 2.5.1)* |  | *Durée à partir du début de la mise en œuvre.* *S’il s’agit d’un regroupement de projets, la durée de chaque projet doit être indiquée séparément.* *Pour les programmes, veuillez également indiquer la durée (de l’effet) des différents projets.* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Date  | Remarques spécifiques |
| Début de la 1re période de crédit *Cf. communication, 2.10* |  | *S’applique aux programmes : les programmes ont une période de crédit ; les projets inclus dans des programmes n’ont pas de période de crédit.* |
| Fin de la 1re période de crédit |  |

# Délimitation par rapport à d’autres instruments de politique climatique ou énergétique

## Aides financières

*Cf. communication, 2.6*

Le projet/programme ou les projets inclus dans ce dernier bénéficie-t-il d’aides financières (attendues ou accordées)[[5]](#footnote-5)?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui :*

* *Déclaration : Veuillez indiquer l’origine de la ou des aides financières attendues ou accordées (p. ex. programme d’encouragement cantonal) et le montant probable de celle-ci.
Il faut indiquer séparément les « prestations pécuniaires à fonds perdu de la Confédération, des cantons ou des communes, destinées à encourager les énergies renouvelables, l’efficacité énergétique ou la protection du climat » ; celles-ci impliquent une répartition de l’effet (cf. communication, 2.6).
Les justificatifs correspondants doivent être fournis à l’annexe A5.*
* *Remarque concernant le calcul de rentabilité : toutes les aides financières attendues ou accordées doivent être prises en compte. Répartition de l’effet : Veuillez indiquer comment s’effectue la répartition de l’effet pour les prestations pécuniaires à fonds perdu : quelle est la procédure choisie ? Cf. communication, 3.6 et annexe E (outil Excel).*

*Le calcul de la répartition de l’effet doit être documenté au point 4.6 du présent document.*

*Remarque : si le projet/programme bénéficie de « prestations pécuniaires à fonds perdu de la Confédération, des cantons ou des communes, destinées à encourager les énergies renouvelables, l’efficacité énergétique ou la protection du climat », il y a lieu de fournir un justificatif relatif à la répartition de l’effet lors du dépôt de la demande d’enregistrement du projet/programme. Au cas où ce justificatif n’aurait pas été remis, le projet ne peut pas être enregistré. Si le financement alloué est encore en discussion, il est nécessaire qu’un justificatif soit signé par la collectivité publique et le requérant avec la répartition de l’effet prévue (ou la clé de répartition prévue) pour le cas où le financement serait effectivement alloué.*

## Double comptage

Est-il possible que les réductions d’émissions obtenues soient également recensées de manière quantitative et/ou imputées ailleurs (= double comptage) ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui :*

* *Veuillez décrire en 2 à 3 phrases la situation ainsi que les activités visant à éviter le double comptage de par l’existence d’autres indemnisations de la plus-value écologique. Veuillez en outre indiquer comment il convient de concevoir le plan de suivi afin d’éviter tout double comptage.*

## Interfaces avec des entreprises exemptées de la taxe sur le CO2

Le projet ou les projets inclus dans le programme comportent-ils des interfaces avec des entreprises qui sont exemptées de la taxe sur le CO2 ?

*Remarque : ce genre d’interface existe notamment quand le projet ou les projets inclus dans le programme fournissent de la chaleur à une entreprise exemptée de la taxe sur le CO2. Cf.  ordonnance sur le CO2,art. 5, al. 1, let. c, et communication, 2.12.*

[ ]  Oui

[ ]  Non

*Si oui :*

* *Veuillez décrire la situation en 2 à 3 phrases et nommer les entreprises concernées.*

# Calcul ex-ante des réductions d’émissions attendues

## Marges de fonctionnement du système et sources d’émission

*Cf. communication, 4.1, et annexe J, encadré 2*

**Marges de fonctionnement du système**

*(doivent correspondre à la description ou au schéma présenté sous 1.3)*

*Brève description des marges de fonctionnement du système pour le projet, ou les projets inclus dans le programme ; fournir au moins une représentation graphique[[6]](#footnote-6).*

*Supprimer l’exemple et le remplacer par votre propre schéma :*

Marges de fonctionne-
ment du système

Source 1

CO2

Source 2

CH4

Combustible

Électricité

Chaleur

**Sources d’émissions directes et indirectes**

*(Cf. communication, 4.1, et annexe J, encadré 2)*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Source | Gaz | Présent | Justification / description |
| Émissions du projet ou des projets inclus dans le programme | *Description* | CO2 | *oui / non* | *Source d’émission directe / indirecte**Description* |
| *Description* | CH4 | *oui / non* | *Source d’émission directe / indirecte**Description* |
| *Description* | N2O | *oui / non* | *Source d’émission directe / indirecte**Description* |
| *Description* | *autre* | *oui / non* | *Source d’émission directe / indirecte**Description* |
| Évolution de référence du projet ou des projets inclus dans le programme  | *Description* | CO2 | *oui / non* | *Source d’émission directe / indirecte**Description* |
| *Description* | CH4 | *oui / non* | *Source d’émission directe / indirecte**Description* |
| *Description* | N2O | *oui / non* | *Source d’émission directe / indirecte**Description* |
| *Description* | *autre* | *oui / non* | *Source d’émission directe / indirecte**Description* |

## Facteurs d’influence

*Cf. communication, 4.2, et annexe J, tableau 4 (ID 3.2)*

*Identification et description des facteurs susceptibles d’avoir une influence sur les émissions du projet ou des projets inclus dans le programme), ou encore sur l’évolution de référence.*

## Fuites

*Cf. communication, 4.1, et annexe J, encadré 2*

*Brève description des transferts possibles d’émissions, ou alors brève explication indiquant pourquoi aucun transfert n’est attendu.*

## Émissions du projet/des projets inclus dans le programme

*Cf. communication, 4.3, et annexe J, tableau 4 (ID 3.3.2 ss)*

* *Formule de calcul des émissions du projet/des projets inclus dans le programme*
* *Explication des hypothèses posées pour les paramètres (fournir les justificatifs à l’annexe A7)*
* *Calcul des émissions du projet/des projets inclus dans le programme*

## Évolution de référence

*Cf. communication, 4.4 et 4.5, et annexe J, tableau 4 (ID 3.3.2 ss)*

* *Comment les sources d’émission et les facteurs d’influence du scénario de référence évoluent-ils par rapport au scénario du projet/programme ?*
* *Formule de calcul de l’évolution de référence*
* *Explication des hypothèses posées pour les paramètres (fournir les justificatifs à l’annexe A7 )*
* *Calcul de l’évolution de référence*

## Réductions d’émissions attendues (ex-ante)

*Cf. communication, 4.6*

* *Si possible, la même formule que celle appliquée dans le calcul ex-post devrait être utilisée ici (cf. 5.2.1). Seules les données relatives aux valeurs de mesure définies sous ce point doivent être présentées ici.*
* *Formule de calcul des réductions d’émissions attendues (= les émissions attendues selon l’évolution de référence, moins les émissions attendues pour le projet/les projets inclus dans le programme, moins les fuites)*
* *Explication des hypothèses posées pour les paramètres (fournir les justificatifs à l’annexe A7)*
* *Le cas échéant (cf. 2) : calcul de la part des réductions d’émissions obtenues susceptible de donner lieu à des attestations (répartition de l’effet)*
* *Calcul de la réduction d’émissions attendue (compte tenu d’une éventuelle répartition de l’effet)*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Année civile[[7]](#footnote-7) | Évolution de référence attendue(en t d’éq.-CO2) | Émissions attendues pour le projet/les projets inclus dans le programme[[8]](#footnote-8) (en t d’éq.-CO2) | Estimation des fuites(en t d’éq.-CO2) | Réduction d’émissions attendue(en t d’éq.-CO2) |
| 1re année civile : 20.. |  |  |  |  |
| 2e année civile : 20.. |  |  |  |  |
| 3e année civile : 20.. |  |  |  |  |
| 4e année civile : 20.. |  |  |  |  |
| 5e année civile : 20.. |  |  |  |  |
| 6e année civile : 20.. |  |  |  |  |
| 7e année civile : 20.. |  |  |  |  |
| 8e année civile : 20.. |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Pendant la 1re période de crédit[[9]](#footnote-9) |  |  |  |  |
| Sur toute la durée du projet/programme |  |  |  |  |

Explications concernant les hypothèses posées pour la répartition des émissions sur les différentes années civiles :

* *la quantité dépend, en particulier pour la première année civile, du début présumé de l’effet -> veuillez documenter les hypothèses afin qu’il soit possible de déterminer, lors de l’examen ultérieur des changements intervenus par rapport à la description du projet/programme, les modifications d’émissions dues exclusivement à des retards ;*
* *les années suivantes, des retards peuvent également entraîner des modifications des émissions (p. ex. lors de l’extension d’un réseau de chauffage à distance). Pour évaluer ces modifications, il est essentiel de connaître les principales hypothèses sur lesquelles repose l’estimation ex-ante des émissions.*

# Preuve de l’additionnalité

*Cf. communication, chap. 5, et annexe J, encadrés 4 à 7*

**Analyse de l’additionnalité**

*Décrivez pourquoi la délivrance d’attestations pour les réductions d’émissions obtenues est déterminante pour la réalisation du projet, du programme ou des projets inclus dans ce dernier.*

**Analyse de rentabilité**

*Cf. communication, 5.2 et 5.3, et annexe J, encadrés 4 et 5*

* *Calcul de la rentabilité du projet, du programme ou des projets inclus dans ce dernier, avec et sans le produit présumé de la vente des attestations*
* *Explication des hypothèses posées pour les paramètres (fournir les justificatifs à l’annexe A8)*
* *Analyse de sensibilité*

**Explications concernant les autres obstacles au projet**

*(facultatif)*

*Cf. communication, 5.4, et annexe J, encadré 6*

*Si cela est pertinent, veuillez exposer les facteurs non monétarisables faisant obstacle à la réalisation du projet, du programme ou des projets inclus dans ce dernier.*

**Pratique usuelle**

*Cf. communication, 5.5, et annexe J, encadré 7*

*Indiquer en quoi, sans le produit de la vente des attestations, le projet, le programme ou les projets inclus dans ce dernier, ne correspondent pas à la pratique usuelle.*

# Structure et mise en œuvre du suivi

*Cf. communication, chap. 6, et annexe J, encadré 1 et tableau 5*

## Description de la méthode de preuve choisie

*Cf. annexe J, encadré 1 et tableau 5*

*La méthode de preuve des réductions d’émissions obtenues décrit comment sont calculées a posteriori les réductions d’émissions obtenues pendant la période de crédit (ex-post). Cette méthode n’est pas forcément la même que celle utilisée sous 3.6 pour le calcul ex-ante des réductions d’émissions attendues.*

*La description de la méthode de preuve doit résumer brièvement les points 5.2 à 5.5 du présent document, c’est-à-dire :*

* *tous les paramètres*
* *la procédure de collecte des données*
* *les méthodes de calcul utilisées*
* *la structure et l’organisation du suivi*

*Elle devrait en outre contenir au moins un schéma des points de mesure prévus (si applicable) ainsi que des informations sur le début prévu du suivi (qui coïncide généralement avec le début de l’effet).*

*Pour les programmes, il faut en outre ajouter au moins les éléments suivants :*

* *méthode utilisée pour prouver que tous les projets remplissent les critères d’inclusion visés au point 1.4.4 du présent document*
* *explications relatives à la collecte et à l’enregistrement des données de suivi des projets*

*Si le suivi repose entre autres sur des sondages (échantillonnage), les critères sur lesquels repose le choix de l’échantillon doivent être énumérés. Il faut montrer jusqu’à quel point la méthode d’échantillonnage choisie permet d’exclure, avec un degré de certitude suffisant, une erreur d’appréciation importante de la réduction d’émissions annuelle (cf. annexe J, 5.1).*

*Des informations plus détaillées peuvent être fournies à l’annexe A9.*

## Calcul ex-post des réductions d’émissions imputables

### Formules de calcul ex-post des réductions d’émissions obtenues

*Veuillez insérer ici les formules complètes de calcul des réductions d’émissions obtenues (= émissions selon l’évolution de référence, moins les émissions effectives du projet/des projets inclus dans le programme, moins les fuites) et décrire les différents paramètres de la formule.*

*Il faut indiquer explicitement, pour chaque formule, à la fois les paramètres à mesurer (p. ex. la consommation de chaleur) et les paramètres fixes (p. ex. le facteur d’émission de l’huile de chauffage) et les hypothèses ex-ante relatives à l’évolution de référence. Tous les paramètres utilisés dans les formules doivent être indiqués séparément au point 5.3, et vice versa.*

### Vérification de l’évolution de référence définie ex-ante

*(si applicable)*

*Si des facteurs d’influence pertinents mentionnés sous 3.2 du présent document ont été définis, décrire ici la procédure de vérification de l’évolution de référence définie ex-ante.*

*Décrire la procédure de vérification des paramètres variables et des hypothèses pour autant qu’elle soit prévue sous 3.5.*

*Des informations plus détaillées peuvent être fournies à l’annexe A9.*

### Répartition de l’effet

*Si des aides financières ou des indemnisations sont perçues :*

*Procédure adoptée pour le calcul des réductions d’émissions effectives compte tenu de la répartition de l’effet. (Description claire de la part des réductions d’émissions obtenues susceptibles de faire l’objet d’attestations.) Si un double comptage est possible selon le point 2.2 du présent document, veuillez donner des explications sur les mesures visant à empêcher ce double comptage.*

## Collecte des données et paramètres

*Veuillez énumérer toutes les données et tous les paramètres qui doivent être collectés selon la description du projet/programme et les hypothèses posées pour le scénario de référence.*

### Paramètres fixes

* *Ces paramètres sont fixés une seule fois, dans le cadre de la décision concernant l’adéquation, pour toute la période de crédit (p. ex. facteurs d’émission, rendements, facteurs de correction).*
* *Veuillez remplir entièrement le tableau ci-dessous pour chaque paramètre des formules mentionnées sous 5.2.1.*
* *Des informations plus détaillées peuvent être fournies à l’annexe A9.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Paramètre**[[10]](#footnote-10)  |  |
| Description du paramètre |  |
| Unité |  |
| Source des données |  |

### Paramètres dynamiques et valeurs mesurées

* *Exemples: production de chaleur mesurée, combustible consommé, biodiesel vendu*
* *Veuillez remplir entièrement le tableau ci-dessous pour chaque paramètre des formules mentionnées sous 6.2.1.*
* *Des informations plus détaillées peuvent être fournies à l’annexe A9.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Paramètre dynamique /Valeur mesurée** [[11]](#footnote-11)  |  |
| Description du paramètre/de la valeur mesurée |  |
| Unité |  |
| Source des données |  |
| Instrument de relevé / instrument d’analyse |  |
| Description de la procédure de mesure  |  |
| Procédure de calibration |  |
| Précision de la méthode de mesure |  |
| Intervalle des mesures |  |
| Responsable  |  |

### Facteurs d’influence

*Veuillez compléter les facteurs d’influence énumérés sous 3.2 dans le présent document et décrire la façon dont ils sont vérifiés (processus et paramètres à collecter) dans la mesure où cela est prévu et s’ils ne sont pas considérés comme constants sur toute la durée de la période de crédit.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Facteur d’influence**[[12]](#footnote-12)  |  |
| Description du facteur d’influence |  |
| Mode d’action sur les émissions du projet ou des projets inclus dans le programme, ou encore sur l’évolution de référence  |  |
| Source des données |  |

## Plausibilisation des données et calculs

*Description du contrôle de la plausibilité (processus) des données collectées figurant sous 5.3.2 et des réductions d’émissions calculées (exemple : indiquer quelles sont les autres données utilisées pour comparer les données collectées dans le cadre du suivi).*

|  |  |
| --- | --- |
| **Paramètre dynamique /Valeur mesurée**[[13]](#footnote-13)  |  |
| Description du paramètre / de la valeur mesurée |  |
| Unité |  |
| Source des données |  |
| Type de plausibilisation |  |

## Structure des processus et structures de gestion

*Cf. communication, 6.1, et annexe J, tableau 5*

**Processus de suivi**

*Veuillez décrire brièvement les processus et structures concernant les aspects suivants :*

* *collecte des données*
* *pour les programmes : processus de gestion des projets et saisie et sauvegarde des données de suivi relatives aux projets*
* *contrôle de la plausibilité des données du suivi du projet ou des projets inclus dans un programme (cf. 5.4)*
* *établissement du rapport de suivi*
* *assurance qualité (principe du double contrôle lors de la collecte des données et de l’élaboration du rapport de suivi)*
* *archivage des données*

*Des informations plus détaillées peuvent être fournies à l’annexe A9.*

**Assurance qualité et archivage**

* *description des pratiques de contrôle des données et paramètres à collecter (contrôle qualité)*
* *processus d’archivage des données*

**Responsabilité et dispositifs institutionnels**

|  |  |
| --- | --- |
| Collecte des données | *Nom de l’entreprise / personne**Fonction (si connue)* |
| Auteur du rapport de suivi | *Nom de l’entreprise / de la personne (si connu)**Fonction (si connue)* |
| Assurance qualité  | *Nom de l’entreprise / personne**Fonction (si connue)* |
| Archivage des données | *Nom de l’entreprise / de la personne (si connu)**Fonction (si connue)* |

# Divers

*Veuillez indiquer ici tout autre élément pertinent qui n’aurait pas été traité plus haut dans le document (p. ex. informations concernant la coordination du projet). Si vous n’avez pas d’autre élément à indiquer, laissez ce chapitre vide.*

# Communication relative à la demande et signature

Le requérant accepte que le secrétariat Compensation puisse communique et échange des documents avec les parties suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Concepteur du projet | [x]  oui | [ ]  non |
| Organisme de vérification | [x]  oui | [ ]  non |
| Canton d’implantation | [x]  oui | [ ]  non |

## Consentement

L’OFEV peut publier les documents suivants s’ils ne compromettent ni le secret d'affaires ni le secret de fabrication (art. 14 de l’ordonnance sur le CO2).

*Veuillez contacter les tiers dont les secrets de fabrication ou d’affaires pourraient être touchés, afin de coordonner la publication des documents avec eux.*

*En signant la déclaration de consentement à la publication des documents (éventuellement avec caviardages), vous confirmez que les secrets de fabrication ou d’affaires de tiers sont respectés. Les données non caviardées sont publiées par l’OFEV. Sont réservées les données personnelles (p. ex. noms d’entreprises, noms et/ou adresses de personnes) dont la responsabilité de la publication incombe à l’OFEV.*

*Les réductions d’émissions attendues par année ne sont pas considérées comme des secrets de fabrication ou d’affaires.*

En sa qualité de représentant toutes les personnes concernées, le requérant donne son accord pour la publication des documents suivants concernant le projet de réduction des émissions réalisé en Suisse (« projet de compensation ») sur le site Internet de l’OFEV.

|  |
| --- |
| Acceptation de la publication *(veuillez cocher ce qui convient)** Je donne mon accord pour la publication du document. Celui-ci ne compromet pas le secret d’affaires ni le secret de fabrication ni ceux de tiers, que je confirme avoir contactés pour m’en assurer.
* Je donne mon accord pour la publication d’une version caviardée du document qui ne compromet pas le secret d’affaires ni le secret de fabrication ni ceux de tiers, que je confirme avoir contactés pour m’en assurer. Cette version caviardée figure à l’annexe A1.
 |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Document | Version | Date | Organisme de contrôle et mandataire |
| Rapport de suivi (y c. checklist) | xxx | JJ.MM.AAAA | *[Organisme de contrôle]*(sur mandat de *[mandataire]*) |
| Acceptation de la publication *(veuillez cocher ce qui convient)** Je donne mon accord pour la publication du document. Celui-ci ne compromet pas le secret d’affaires ni le secret de fabrication ni ceux de tiers, que je confirme avoir contactés pour m’en assurer.
* Je donne mon accord pour la publication d’une version caviardée du document qui ne compromet pas le secret d’affaires ni le secret de fabrication ni ceux de tiers, que je confirme avoir contactés pour m’en assurer. Cette version caviardée figure à l’annexe A3.
 |

## Signature

## Par sa signature, le requérant s’engage à fournir des informations exactes. Toute déclaration volontairement erronée relative aux aides financières est passible de poursuites.

|  |  |
| --- | --- |
| Lieu, date | Nom, fonction et signature du requérant |
|  |  |

*Le cas échéant, seconde signature*

|  |  |
| --- | --- |
| Lieu, date | Nom, fonction et signature du requérant |
|  |  |

# Annexe

*Toutes les annexes du rapport de suivi ne doivent être transmises au secrétariat que sous forme électronique via des applications web (aucun support de stockage ne doit être envoyé par la Poste ; en cas de volume de données important, veuillez-vous enquérir des possibilités de transfert par e-mail auprès du secrétariat).*

*Les annexes A1 à A4 doivent être transmises uniquement si la case autorisant la publication d’une version caviardée a été cochée sous 8.1. Pour que les fichiers destinés à être publiés puissent être trouvés et consultés, vous devez autoriser la recherche en plein texte.*

*Dans ce document, veuillez indiquer uniquement le nom du fichier correspondant qui sera transmis par e-mail au secrétariat pour le dépôt de la demande.*

1. Version caviardée de la description du projet/programme

*Aucun / Nom du fichier joint à l’e-mail destiné au secrétariat [effacer ce qui ne convient pas]*

1. Justification des parties caviardées dans la description du projet/programme

*Aucun / Nom du fichier joint à l’e-mail destiné au secrétariat [effacer ce qui ne convient pas]*

1. Version caviardée du rapport de validation

*Aucun / Nom du fichier joint à l’e-mail destiné au secrétariat [effacer ce qui ne convient pas]*

1. Justificatifs des informations (données et description) fournies sur le projet/programme et les projets inclus dans ce dernier (p. ex. feuilles de données techniques, début de la mise en œuvre)

*Aucun / Nom du fichier joint à l’e-mail destiné au secrétariat [effacer ce qui ne convient pas]*

1. Justificatifs de la délimitation par rapport à d’autres instruments (p. ex. aides financières, doubles comptages, répartition de l’effet)

*Aucun / Nom du fichier joint à l’e-mail destiné au secrétariat [effacer ce qui ne convient pas]*

1. Documents relatifs au calcul des réductions d’émissions attendues
*Aucun / Nom du fichier joint à l’e-mail destiné au secrétariat [effacer ce qui ne convient pas]*
2. Documents relatifs à l’analyse de rentabilité

*Aucun / Nom du fichier joint à l’e-mail destiné au secrétariat [effacer ce qui ne convient pas]*

1. Documents relatifs au suivi

*Aucun / Nom du fichier joint à l’e-mail destiné au secrétariat [effacer ce qui ne convient pas]*

1. *Décision de l’OFEV concernant l’adéquation* [↑](#footnote-ref-1)
2. Cette catégorie concerne les projets/programmes qui consistent à produire du biogaz dans des installations de méthanisation agricoles ou industrielles et qui permettent non seulement d’éviter des rejets de méthane (=catégorie 6), *mais aussi* d’obtenir des attestations liées à l’utilisationde ce biogaz sous forme de chaleur ou à son injection dans le réseau de gaz naturel. Si le projet/programme ne consiste qu’à produire de l’électricité rétribuée au titre de la RPC et qu’il ne génère des attestations que pour son volet relatif à l’évitement de méthane, il doit être inscrit sous le type 6.2. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ce type de projet comprend par exemple les projets portant sur le gaz de décharge ou ceux visant à éviter les émissions de méthane dans les stations d’épuration. [↑](#footnote-ref-3)
4. Ce type de projet comprend les installations de méthanisation qui obtiennent des attestations exclusivement pour l’évitement des rejets de méthane. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les aides financières sont des avantages monnayables accordés à des bénéficiaires étrangers à l’administration fédérale afin d’assurer ou de promouvoir la réalisation d’une tâche que l’allocataire a décidé d’assumer. Les avantages monnayables peuvent prendre notamment les formes suivantes° : prestations pécuniaires à fonds perdu, conditions préférentielles consenties lors de prêts, cautionnements ainsi que prestations en nature et services accordés à titre gracieux ou à des conditions avantageuses (art. 3, al. 1, de la loi sur les subventions, RS 616.1) [↑](#footnote-ref-5)
6. *Cf. p. ex. « 2e Newsletter sur la compensation des émissions de CO2 en Suisse, 20.08.2014 », rubrique « Compléments » :* [*https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/newsletter/newsletters---compensation-des-emissions-de-co2--/2eme-newsletter-sur-la-compensation-des-emissions-de-co2-en-suis.html*](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/newsletter/newsletters---compensation-des-emissions-de-co2--/2eme-newsletter-sur-la-compensation-des-emissions-de-co2-en-suis.html) [↑](#footnote-ref-6)
7. *Veuillez indiquer les réductions d’émissions attendues au total sur une année civile (du 1er janvier au 31 décembre). L’année figurant au début du tableau est celle du début de la mise en œuvre, Si la mise en œuvre du projet/programme ne débute pas un 1er janvier, veuillez remplir également la ligne relative à la 8e année civile. Le nombre de mois comptabilisés pour la première et la huitième année civile est alors de douze au total (celui pris en compte pour chacune de ces années étant inférieur à douze).* [↑](#footnote-ref-7)
8. *Indiquer les valeurs relatives au projet concerné inclus dans un programme ainsi qu’une estimation des valeurs de l’ensemble du programme. Pour les programmes, dupliquer le tableau.*  [↑](#footnote-ref-8)
9. *Les projets inclus dans un programme n’ont pas de période de crédit.* [↑](#footnote-ref-9)
10. *Copier le bloc pour chaque paramètre utilisé dans le cadre du suivi. Au besoin, fournir des documents plus détaillés à l’annexe A6.* [↑](#footnote-ref-10)
11. *Copier le bloc pour chaque paramètre utilisé dans le cadre du suivi. Au besoin, fournir des documents plus détaillés à l’annexe A6.* [↑](#footnote-ref-11)
12. *Copier le bloc pour chaque paramètre utilisé dans le cadre du suivi. Au besoin, fournir des documents plus détaillés à l’annexe A5.* [↑](#footnote-ref-12)
13. *Copier le bloc pour chaque paramètre utilisé dans le cadre du suivi. Au besoin, fournir des documents plus détaillés à l’annexe A5.* [↑](#footnote-ref-13)